

COMMUNIQUE DE PRESSE

INITIATIVE POUR LE PATRIMOINE MONDIAL FORESTIER D'AFRIQUE CENTRALE FINANCEMENT DU FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Le 13 avril 2006 s'est déroulée au Palais présidentiel la signature de la déclaration relative au financement du programme CAWHFI (Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale).

Ce document a été signé par Thierry Breton, Ministre français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Emile Doumba, Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et des Parcs nationaux, Jean-Michel Severino, Directeur général de l'AFD et Robertine Raonimahary, Représentante a.i. de l'UNESCO au Gabon.

Ce programme vise à améliorer la gestion durable de trois régions représentatives de la diversité écologique du bassin du Congo, réparties entre le Cameroun, le Gabon, le Congo et la République Centrafricaine. Ces trois régions englobent douze aires protégées couvrant plus de 60.000 km² et des zones tampons périphériques qui portent la superficie totale à plus de 230.000 km². Au Gabon sont concernés les parcs nationaux et aires protégées de Minkebé, d'Ivindo et de Gamba.

Le programme CAWHFI résulte d'une coopération entre le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, les gouvernements du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la République Centrafricaine, la FAO, le Fonds des Nations Unies et quatre ONG de conservation : Worldwide Fund for Nature (WWF), Conservation International (CI), Wildlife Conservation Society (WCS), Jane Goodall Institute (JGI). Il vise plus particulièrement à améliorer la gestion des ressources naturelles autour des aires protégées, en particulier la gestion de la faune.

Le montant du programme CAWHFI est de 7,93 M€ dont 2,5 M€ seront financés par le Fonds Français pour l'Environnement mondial (FFEM), 2,64 M€ par le Fonds des Nations Unies et le solde par les quatre ONG environnementales qui mettront en oeuvre le programme. La durée des interventions est de trois ans. Le financement FFEM porte plus spécifiquement sur la définition et la mise en oeuvre des plans de gestion de la faune dans les zones périphériques de sept aires protégées et sera mis en oeuvre par les ONG WCS et WWF.

Ce financement du FFEM vient s'ajouter aux autres financements déjà accordés par le FFEM au Gabon, à savoir les projets d'appui à l'aménagement forestier durable, de valorisation de la biodiversité, de gestion de l'information environnementale, d'appui au développement de l'écotourisme et les petits projets, au bénéfice des ONG, relevant des "Projets Petites Initiatives" (PPI). A ces financements nationaux doivent être ajoutés les financements apportés à des projets régionaux et bénéficiant au Gabon, comme l'appui à la mise en oeuvre du mécanisme de développement propre (protocole de Kyoto) dans le secteur forestier du bassin du Congo. Le FFEM sert de catalyseur à des solutions innovantes pour relever les défis de la protection de l'environnement mondial. Il est destiné prioritairement à l'Afrique, là où les ressources pour faire face aux enjeux environnementaux sont encore les plus rares.

Pour l'UNESCO, ce programme participe directement de sa mission qui vise à encourager les populations locales à la préservation de leur patrimoine culturel et naturel. L'initiative CAWHFI se place en effet dans une perspective plus vaste de valorisation des fleurons du patrimoine forestier d'Afrique centrale. Dans ce cadre, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO encourage l'inscription de nouveaux sites de valeur universelle exceptionnelle sur la Liste du patrimoine mondial et fournit une assistance technique pour l'élaboration de plans de gestion des sites compatibles avec les exigences du « Patrimoine Mondial ». Le programme CAWHFI vient s'ajouter à d'autres projets développés par le Centre du patrimoine mondial en Afrique centrale, dont le projet de sauvegarde des cinq Sites du patrimoine mondial de la République Démocratique du Congo intitulé : « *Conservation de la biodiversité en zones de conflit armé* ».

Contacts

- FFEM :
 - o Ambassade de France au Gabon - Service de Coopération et d'Action culturelle. Tél. : 76 24 45
 - o AFD - agence de Libreville. Tél. : 74 33 74
- UNESCO : Mme Raonimahary. Tél. : 76 28 79